

Zeitschrift:	Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber:	École fédérale de sport de Macolin
Band:	45 (1988)
Heft:	10
Artikel:	Mouvement, jeu et sport avec les défavorisés
Autor:	Weiss, Ursula
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-998497

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



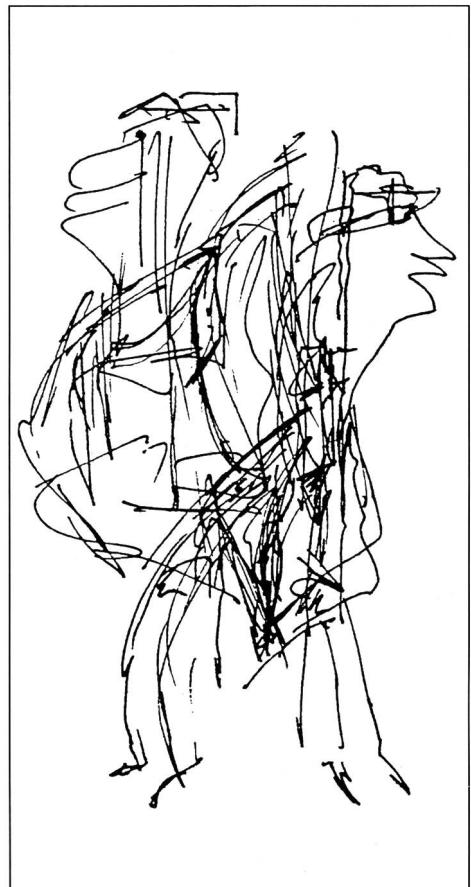
THÉORIE ET PRATIQUE

Les textes qui suivent abordent, sous des angles très divers, un sujet qui a longtemps été tabou et qu'il était temps de démythifier. On découvrira avec intérêt et étonnement peut-être que, dans ce secteur aussi le sport, pris dans son sens le plus large et adapté comme il se doit, peut occuper une place longtemps insoupçonnée.

Totalement impliqués, les auteurs parlent en connaissance de cause et la rédaction française de MACOLIN aura réussi, je l'espère, à présenter de leurs études une adaptation de qualité, bien qu'on ne lui ait pas facilité la tâche, les impératifs de la traduction étant, hélas, encore méconnus de beaucoup.

Docteur en médecine, Mme Ursula Weiss a pris depuis peu – et provisoirement – la direction de l'Institut de recherches de l'EFGS en remplacement du Dr Howald, démissionnaire. Fortement engagée dans le domaine social, elle est constamment à la recherche de nouveaux moyens d'action et s'empresse de les faire connaître dès qu'elle remarque qu'ils peuvent s'avérer efficaces. Elle a suivi récemment, par exemple, une formation utilisant la danse et les autres formes d'expression comme moyens thérapeutiques et en tire un parti qui porte déjà ses fruits. A côté de son travail à Macolin, elle est aussi «médecin de confiance» du Centre de réhabilitation des toxicomanes «Aebi-Hus», à Evilard.

Quant à Anton Lehmann, licencié en sciences sociales, il est aussi entraîneur national diplômé du CNSE (Comité national pour le sport d'élite) et chef de la branche sportive J + S Tennis de table. Il occupe, à l'EFGS, un poste à temps partiel consacré au sport pratiqué par les défavorisés. A «Aebi-Hus», il est responsable du sport en tant qu'élément de traitement thérapeutique. (Y.J.)



Mouvement, jeu et sport avec les défavorisés

Dr Ursula Weiss

Traduction: Didier Beuchat

Les défavorisés forment une série de groupes minoritaires qui se caractérisent par une image et un vécu généralement négatifs. La société dite «normale» réagit fréquemment, envers eux, avec une sorte de pitié et d'indifférence, faisant très souvent preuve, à leur égard, d'une attitude de rejet, voire de répulsion. Celles et ceux qui font partie des groupes minoritaires sont lésés dans leur développement personnel et social. Les causes de ce fait résident dans leurs propriétés congénitales ou acquises, corporelles ou psychosociales. Quelques exemples:

– Un enfant aveugle a besoin, pour parvenir à se mouvoir sans trop de heurts dans la société «normale», d'une éducation particulière;

- Un individu grimaçant, victime de troubles moteurs est vite catalogué «malade mental»; on ne le prend pas au sérieux et on mésestime son intelligence;
- Si un malade psychique se comporte d'une manière étrange, son entourage a rapidement fait de se moquer de lui, de le considérer comme inadapté, paresseux, agressif et de le mettre à l'écart.

Toutes ces personnes ont pourtant, dans les secteurs de l'éducation et des loisirs, les mêmes besoins que le reste de la population. Les handicapés mentaux peuvent et doivent aussi, pour leur santé, entraîner régulièrement leur condition physique. Comme d'autres, les

prisonniers souhaitent pouvoir, par le biais du sport, oublier quelque peu leurs soucis quotidiens. Mais les particularités qui les caractérisent les excluent souvent des activités courantes, les confinant dans le cadre étroit et restrictif de leur groupe. Le reste de la société en est débarrassé et s'en lave les mains!

Il existe toutefois des disciplines sportives qui ne permettent pas – ou que très difficilement – un engagement commun: les «grands jeux» par exemple, s'il s'agit de handicapés physiques. Dans de tels cas, on a alors avantage à former des groupes en fonction des penchants et des capacités.

Par contre, un entraînement de natation en commun avec des handicapés des membres inférieurs ne pose aucun

problème majeur et, dans le cadre de la «balle au but», un jeu spécifique des aveugles, les voyants peuvent également participer s'ils acceptent de s'adapter à la situation en se bandant les yeux.

Mais, dans tous les cas, c'est la disponibilité du moniteur ou de l'entraîneur qui compte le plus, de même que la réflexion sur les particularités des participants défavorisés, et qu'une formation méthodologique et didactique continue.

Application pratique

La Fédération suisse de sport handicap, l'Association suisse des invalides et la Fondation suisse pour paraplégiques organisent de nombreuses activités sportives par groupes à l'attention de leurs membres, handicapés physiques ou mentaux. Les plus jeunes voient les portes de J+S et des sociétés sportives s'ouvrir progressivement à eux, alors que les plus âgés trouvent généralement place dans les rangs des aînés de Pro Senectute ou dans ceux de l'Interassociation pour le sport des aînés.

Le mouvement, le jeu et le sport sont les composantes d'un vaste champ d'action à l'intérieur duquel le participant parvient à mieux s'identifier en tant que personne et à faire ses expériences dans la rencontre des autres. Moyen pédagogique utilisé de tout temps, plus ou moins consciemment sans doute, on s'en sert, depuis quelque temps, sous les appellations les plus diverses, sous forme de ce que l'on dit être un «travail corporel psychothérapeutique».

Dans le vaste espace qui existe entre ces deux pôles que sont les états de tension et de relâchement, on tente de faire prendre conscience à la personne, par le biais d'une thérapie orientée vers l'analyse et inspirée de la «Gestalt», de son corps, de ses sensations, de ses fantasmes, et de mettre ces éléments en relation les uns avec les autres, alors que, par la thérapie comportementale, on crée des situations dans lesquelles des comportements précis, justement, apparaissent, comportements qui peuvent être mis à l'épreuve, variés ou nouvellement façonnés.

Faire le pas

Le fait de formuler des vœux et de rechercher des possibilités de confronter les défavorisés avec le «mouvement, le jeu et le sport» a d'abord, pour beaucoup, quelque chose de surprenant, voire d'angoissant et de repoussant. Mais, lorsque cet obstacle, dû aux conceptions courantes de ce qui est sain et de ce qui ne l'est pas, de ce qui est normal et anormal, est maîtrisé, alors s'ouvre tout un éventail de tâches passionnantes et faisant appel à toutes les ressources dans les domaines de l'adaptation et de la création.



Dès lors, plus on est en contact avec les personnes de ce milieu, plus l'aspect étrange de leurs particularités passe à l'arrière-plan – la jambe paralysée, le bras amputé, le sourire indéfinissable, la défense agressive – et plus on a le sentiment de se trouver tout simplement en face d'un autre individu rencontré en jouant ou en faisant du sport.

Dans les pages qui suivent, nous avons voulu rappeler, aux lecteurs de MACOLIN, l'existence de ces défavorisés que l'on qualifie souvent d'inadaptés ou de marginaux et inciter celles et ceux qui peuvent se sentir concernés à expérimenter de nouveaux cheminements méthodologiques et pédagogiques dans un domaine où presque tout reste à faire. ■

Possibilités de formation et de perfectionnement en Suisse

Sport handicap

- Fédération suisse de sport handicap (FSSH)
Birmensdorferstrasse 169, 8003 Zurich, tél. 01 463 22 22
- Association suisse des paraplégiques – Section des fauteuils roulants
M. André Deville, Langsägestrasse 2, 8010 Kriens, tél. 041 42 11 08
- Fédération des groupes sportifs de l'Association suisse des invalides
Suisse alémanique: Andreas Steiner, Augsterheglistrasse 7
4133 Pratteln, tél. 061 83 36 11
- Suisse romande: Tino Jaggi, Le Quart 45
2607 Cortébert, tél. 032 97 27 41

Macolin: cours de perfectionnement pour thérapeutes du sport

Ecole fédérale de gymnastique et de sport (U. Weiss ou A. Lehmann)
2532 Macolin, tél. 032 22 56 44

Cours de perfectionnement J+S portant sur le sport des handicapés

Ecole fédérale de gymnastique et de sport (G. Witschi ou U. Weiss)
2532 Macolin, tél. 032 22 56 44

Traitements thérapeutiques par la danse et l'expression corporelle

Adresses sur demande auprès du Dr Ursula Weiss
Ecole fédérale de gymnastique et de sport, 2532 Macolin, tél. 032 22 56 44

Psychomotricité et pédagogie curative

- Séminaire de pédagogie curative
Kantonsschulstrasse 1, 8001 Zurich, tél. 01 47 11 68
- Ecole de psychomotricité
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève
Rue de l'Ecole de médecine 20, 1205 Genève, tél. 022 20 93 33